



Information PRO 2023 n°35 – 19122023 – PTZ

Le prêt à taux zéro (PTZ) financé par l'Etat sera bel et bien élargi en 2024, mais il faudra patienter encore quelques mois avant son entrée en vigueur. « *La loi de finances pour 2024 entérine les grandes lignes du nouveau dispositif. Elle sera complétée en janvier par un décret d'application fixant l'ensemble des caractéristiques et précisant la date d'entrée en vigueur, probablement entre le 1^{er} février et le 1^{er} avril* », indique Bercy. Ce délai laisse aux banques le temps d'adapter leurs systèmes d'information aux nouvelles caractéristiques du prêt à taux zéro. D'ici là c'est l'ancien dispositif qui reste en vigueur.